

Intervention au collège Pablo Picasso *Saulx Les chartreux*



EN ROUTE VERS LE LYCEE...

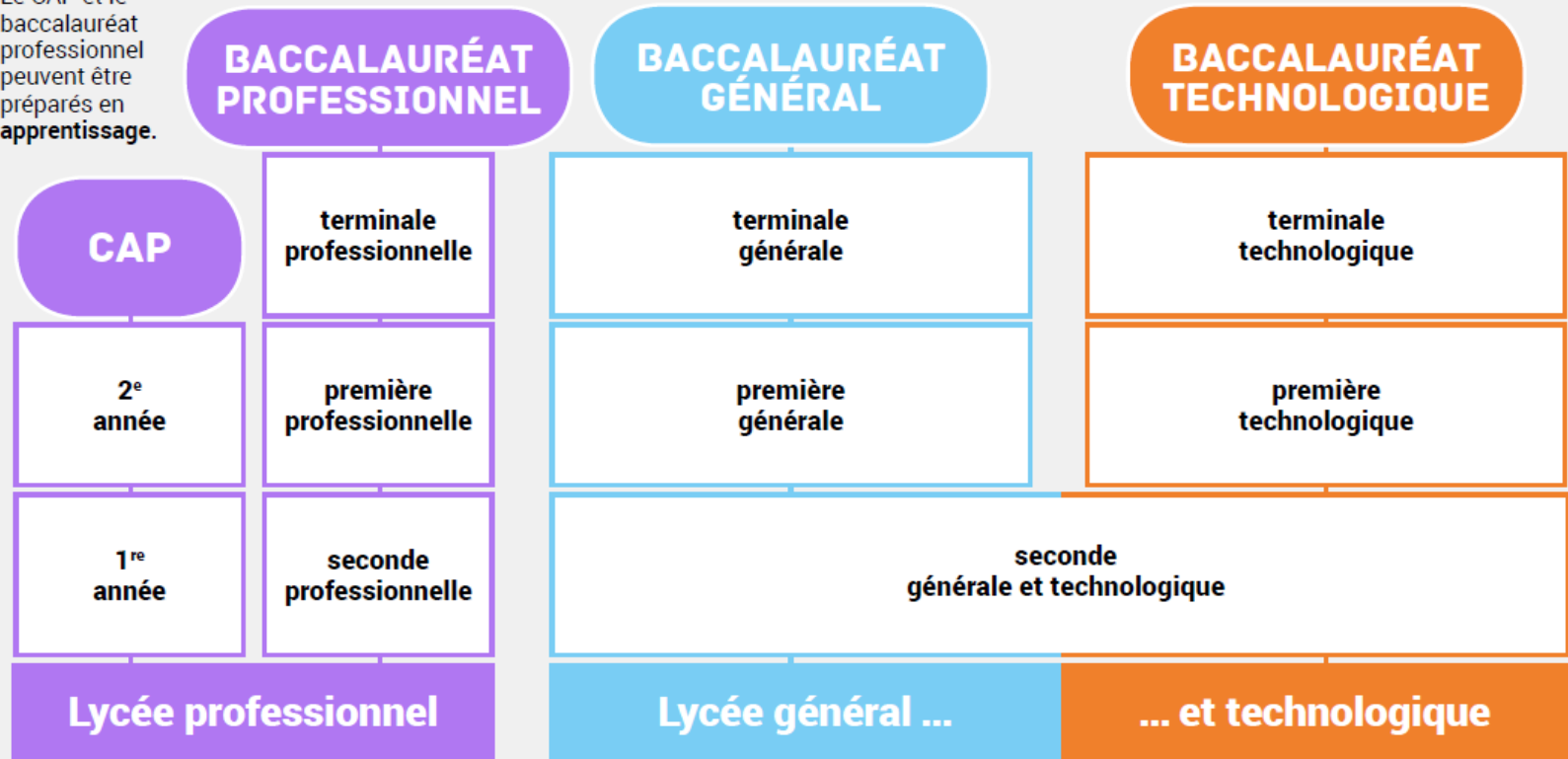
QUE FAIRE APRÈS LA 3^{ÈME} ?...

Document réalisé sur la base de la réforme du lycée et la circulaire d'orientation et d'affectation pour la rentrée 2023, sous réserve de modifications éventuelles

Année 2023/2024

LA SCOLARITÉ AU LYCÉE

Le CAP et le baccalauréat professionnel peuvent être préparés en apprentissage.



APRÈS LA CLASSE DE TROISIÈME

Des passerelles entre les différentes voies sont possibles.

1/ La Voie Professionnelle



Pour qui?

Envie d'étudier
de façon plus
concrète

Intéressé.e par
les stages

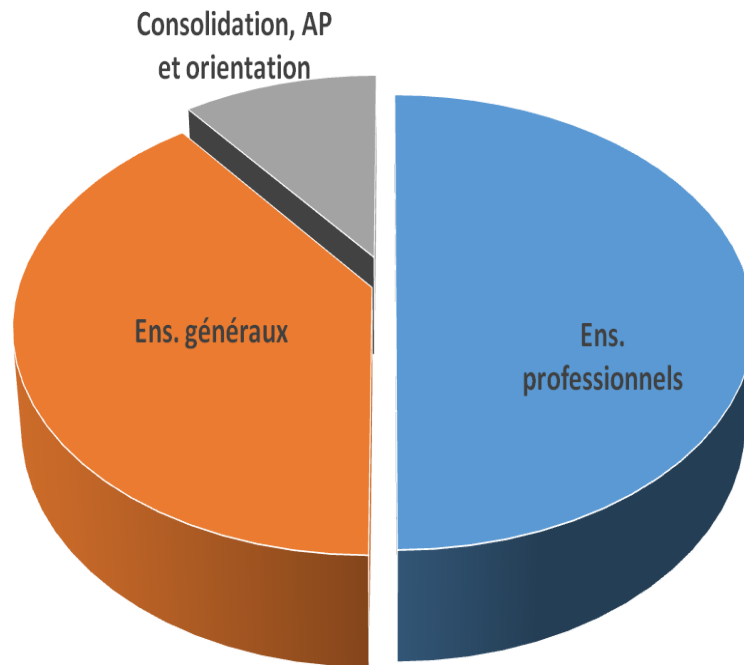
+ à l'aise dans le
travail en petit
groupe

Moins envie
d'approfondir
les matières
générales

Vouloir apprendre
rapidement
un métier



La répartition des enseignements



Une spécialisation progressive :

Plusieurs spécialités sont organisées en famille de métiers pour permettre aux élèves de les découvrir.

Enseignements professionnels :

Dont co-intervention enseignant pro avec enseignants de français ou de mathématiques

Dont réalisation d'un chef d'œuvre en 1^{re} et T^{le} (œuvre concrète et pluridisciplinaire)

Enseignements généraux :

Français, Maths, HG, EMC, LVA, Sciences ou LVB, Arts appliqués, EPS

Deux diplômes: le Bac Pro et le CAP

BAC PRO	CAP
Durée : 3 ans	Durée : 2 ans
Autant d'enseignement professionnel que d'enseignement général	Un peu plus d'enseignement professionnel que général
Stages : Entre 18 et 22 semaines	Stages : Entre 12 à 14 semaines
Approche générale sur un domaine : <i>Exemple: Bac Pro Boulangerie Pâtisserie</i> <i>Diplôme tourné vers l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études (principalement en BTS)</i>	Une spécialisation : <i>Exemple: CAP Pâtisserie</i> <i>Diplôme tourné vers l'insertion professionnelle</i>
En lycée professionnel ou en CFA	En lycée professionnel ou en CFA

CFA = Centre de Formation d'Apprentis

L'apprentissage: en centre de formation d'apprentis (CFA)

Objectif: apprendre un métier, préparer un diplôme (CAP, ou Bac Pro) tout en travaillant.

- Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail d'un type particulier, l'apprenti a le statut d'un salarié
- La formation se déroule en alternance entre le C.F.A (faculté des métiers) et l'entreprise
- Démarches de la famille à effectuer dès le mois de Mars :
 - Contactez les CFA**
 - Recherchez une entreprise**

Les familles de métiers

C'est par l'appellation des familles de métiers que vous trouverez les bacs professionnels souhaités dans les télé-services affectation. Le choix de la spécialité se fera en fin de seconde.

Métiers de l'aéronautique

- AÉRONAUTIQUE (OPTION A, OPTION B ET OPTION C)
- AVIATION GÉNÉRALE

Métiers de l'alimentation

- BOUCHER-CHARCUTIER-TRAITEUR
- BOULANGER-PÂTISSIER
- POISSONNIER-ÉCAILLER-TRAITEUR

Métiers de la beauté et du bien-être

- ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE
- COIFFURE

Métiers du bois

- TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR
- TECHNICIEN DE FABRICATION BOIS ET MATERIAUX ASSOCIÉS
- ETUDES ET RÉALISATION D'AGENCEMENT

Métiers de la construction durable du bâtiment et des travaux publics

- TRAVAUX PUBLICS
- TECHNICIEN DU BÂTIMENT : ORGANISATION ET RÉALISATION DU GROS ŒUVRE
- INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE BÂTI,
- MENUISERIE ALUMINIUM-VERRE
- AMÉNAGEMENT ET FINITIONS DU BÂTIMENT
- OUVRAGES DU BÂTIMENT : MÉTALLERIE

Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment

- TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT OPTION A ETUDES ET ECONOMIE
- TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT OPTION B ASSISTANT EN ARCHITECTURE
- TECHNICIEN GÉOMÈTRE-TOPOGRAPHE

Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique

- GESTION-ADMINISTRATION
- LOGISTIQUE
- TRANSPORT

Métiers des industries graphiques et de la communication

- FAÇONNAGE DE PRODUITS IMPRIMÉS, ROUTAGE RÉALISATION DE PRODUITS IMPRIMÉS ET PLURIMÉDIA (OPTIONS A ET B)

Métiers de l'hôtellerie-restauration

- CUISINE
- COMMERCIALISATION ET SERVICES EN RESTAURATION

Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules

- MAINTENANCE DES VEHICULES OPTION A VOITURES PARTICULIERES
- MAINTENANCE DES VEHICULES OPTION B VEHICULES DE TRANSPORT ROUTIER
- MAINTENANCE DES VEHICULES OPTION C MOTOCYCLES
- MAINTENANCE DES MATERIELS OPTION A MATERIELS AGRICOLES
- MAINTENANCE DES MATERIELS OPTION B MATERIELS DE CONSTRUCTION ET DE MANUTENTION
- MAINTENANCE DES MATERIELS OPTION C MATERIELS D ESPACES VERTS

Métiers du numérique et de la transition énergétique

- TECHNICIEN EN INSTALLATION DES SYSTEMES ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES
- TECHNICIEN DE MAINTENANCE DES SYSTEMES ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES
- TECHNICIEN DU FROID ET DU CONDITIONNEMENT D'AIR
- METIERS DE L'ELECTRICITE ET DE SES ENVIRONNEMENTS CONNECTES
- SYSTEMES NUMERIQUES OPTION A SURETE ET SECURITE DES INFRASTRUCTURES DE L'HABITAT DU TERTIAIRE
- SYSTEMES NUMERIQUES OPTION B AUDIOVISUELS RESEAU ET EQUIPEMENT DOMESTIQUE
- SYSTEMES NUMERIQUES OPTION C RESEAUX INFORMATIQUES ET SYSTEMES COMMUNICANTS

Métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées

- PILOTE DE LIGNE DE PRODUCTION
- PROCEDES DE LA CHIMIE DE L'EAU ET DES PAPIERS-CARTONS
- TECHNICIEN DE SCIERIE
- MAINTENANCE DES SYSTEMES DE PRODUCTIONS CONNECTES

Métiers de la réalisation de produits mécaniques

- FONDERIE
- MICROTECHNIQUES
- TECHNICIEN MODELEUR
- TECHNICIEN EN CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE
- TRAITEMENT DES MATERIAUX
- TECHNICIEN EN REALISATION DE PRODUITS MECANIQUES OPTION REALISATION ET SUIVI DE PRODUCTION
- TECHNICIEN EN REALISATION DE PRODUITS MECANIQUES OPTION REALISATION ET MAINTENANCE DES OUTILLAGES

Métiers de la relation client

- MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE OPTION A ANIMATION ET GESTION DE L'ESPACE COMMERCIAL
- MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE OPTION B PROSPECTION CLIENTELE ET VALORISATION DE L'OFFRE COMMERCIALE
- MÉTIERS DE L'ACCUEIL

L'affectation en voie professionnelle

- **10 Vœux maximum :**
un vœu c'est : **une spécialité + 1 établissement**
- L'affectation se fait de manière informatisée (AFFELNET)
- En voie professionnelle, il n'y a pas de lycée de desserte, on peut demander n'importe quel établissement de l'académie de Versailles.
- **Prise en compte :**
 - De l'évaluation des compétences
 - Des résultats scolaires de l'ensemble des matières, affectés d'un coefficient selon le bac pro demandé
- **Procédure PASSPRO :** recrutement particulier en Hôtellerie, métiers de la mode et du vêtement, restauration, métiers d'art, prévention-sécurité, aéronautique...
 - Inscription auprès du professeur principal avant fin avril
 - Lettre de motivation guidée
 - Entretien

2/ La Voie Générale et Technologique



Pour qui?

Qualités d'expression
et de synthèse

Souhaiter poursuivre des
études post bac

Aimer le
raisonnement
abstrait

Acquis suffisants pour
approfondir les matières
en 2nde GT

Être intéressé.e par
l'enseignement
général

Être capable d'organiser
son travail, autonomie



Études supérieures

Réforme
Bac 2021

Réforme du bac général,
disparition des séries

Bac Général

Bac Techno

Terminale Générale
(choix de 2 spécialités)

Terminale Techno

1ère Générale
(choix de 3 spécialités)

1ère Techno

2nde Générale et Technologique
(enseignements communs et optionnels)

8 Bacs Technologiques:

STI2D (industrie et développement durable)

STMG (management et gestion)

ST2S (santé et social)

STL (laboratoire)

STAV (agronomie et vivant)

STD2A (design et arts appliqués) *

** Attention: classe de 2nde GT à option culture design 6h
(fortement conseillée)*

Avec classe de seconde spécifique

STHR (hôtellerie et restauration)

S2TMD (musique et danse sur dossier et/ou
entretien)

Organisation de la classe de la 2nde GT

→ ENSEIGNEMENTS COMMUNS	HORAIRE ÉLÈVE
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LVA et LVB (langue vivante étrangère pour la LVA, étrangère ou régionale pour la LVB)	5 h 30
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles
Sciences numériques et technologies	1 h 30
→ ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS	HORAIRE ÉLÈVE
1 ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL AU CHOIX PARI :	
Langues et cultures de l'Antiquité : latin ^(a)	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec ^(a)	3 h
Langue vivante C étrangère ou régionale	3 h
Langue des signes française	3 h
Arts (arts plastiques/cinéma-audiovisuel/histoire des arts/danse/musique/théâtre)	3 h
Éducation physique et sportive	3 h
Arts du cirque	6 h
Écologie-agronomie-territoires-développement durable (dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole)	3 h
1 ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE AU CHOIX PARI :	
Management et gestion	1 h 30
Santé et social	1 h 30
Biotechnologies	1 h 30
Sciences et laboratoire	1 h 30
Sciences de l'ingénieur	1 h 30
Création et innovation technologiques	1 h 30
Création et culture - design	6 h
Culture et pratique de la danse, de la musique ou du théâtre	6 h
Atelier artistique	72 h annuelles

Deux nouveaux enseignements depuis 2023 en classe de 2nde

.Sciences économiques et sociales

- Maîtrise des notions et raisonnement essentiels en économie, sociologie et sciences politiques
- Éclairer le choix d'enseignement de spécialité en 1ère

.Comment crée-t-on des richesses et comment les mesure-t-on ?

.Comment se forme les prix sur es marchés ?

.Comment devenons nous des acteurs sociaux ?

.Comment s'organise la vie politique ?

.Quelle relation entre le diplôme, l'emploi et le salaire

.Sciences numériques et technologie

Thèmes du programme :

.Internet : routage, TCP/IP, réseaux pair à pair

.Web : moteur de recherche, serveur, requête http, paramètre de sécurité

.Les réseaux sociaux : algorithme, risques et dérives

.Les données structurées et leur traitement : stockage des données

.Localisation, cartographie et mobilité : GPS et calcul d'itinéraire

.Informatique embarquée et objets connectés : programmation à distance

.La photographie numérique : pixels, traitement de l'image.

3/ L'ORIENTATION ET L'AFFECTATION: *Téléservices/Affelnet*



Calendrier de l'orientation

2d TRIMESTRE

Intentions d'orientation avant le **5 février 2024**
des élèves et de leur famille

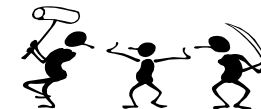


ACCORD



CONSEIL DE CLASSE
Avis provisoire d'orientation

DESACCORD=DIALOGUE



3^{ème} TRIMESTRE

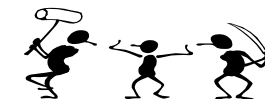
Choix d'orientation et vœux d'affectation des élèves / famille
avant le **24 mai 2024**

ACCORD



CONSEIL DE CLASSE
DECISION D'ORIENTATION

DESACCORD=DIALOGUE



APPEL DE LA DECISION DU CONSEIL DE CLASSE

AFFECTATION

L'orientation - 1

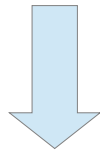
Au 2ème et 3ème Trimestre :

Services en Ligne Orientation (via Educonnect)

Les choix d'orientation possibles pour ces deux phases sont **la voie professionnelle** avec la 2nde professionnelle et la 1^{ère} année de CAP et la **voie générale et technologique** avec la 2nde générale et technologique.

2ème trimestre

Vœux **provisoires** émis
par les familles
via les téléservices



Réponses **provisoires** du
conseil de classe

3ème trimestre

Vœux **définitifs** émis
par les familles
via les téléservices




Réponses **définitives** du
conseil de classe

L'orientation - 2

1/ Lien de connexion: [Sélection du profil - ÉduConnect \(education.gouv.fr\)](https://education.gouv.fr)

d de page

 **ÉduConnect**
Un compte unique pour les services numériques des écoles et des établissements

je selectionne mon profil

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Responsable d'élève

Élève

ÉduConnect [←](#) [Changer de profil](#)

Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Responsable d'élève

Je me connecte avec mon compte ÉduConnect

Identifiant [Identifiant oublié? →](#)

Identifiant au format p.nomXX


Mot de passe [Mot de passe oublié? →](#)

Se connecter

[Je n'ai pas de compte →](#)

ou

Je me connecte avec FranceConnect

 S'identifier avec FranceConnect

[Qu'est-ce que FranceConnect? ↗](#)

FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'État en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour ÉduConnect !

2/ Cliquer sur « Responsable d'élève ».

3/ Se connecter en créant son compte (nom-prénom tél portable)

L'affectation en 2nde Générale et technologique

- Elle est informatisée (AFFELNET)
- Il existe une zone de desserte correspondant à votre domicile et un lycée d'affectation prioritaire sur cette zone (bonus maximum)
- Dans le cas d'une demande d'affectation dans un établissement se trouvant en dehors de cette zone, celle-ci n'étant pas assurée, il faut nécessairement faire au moins un vœu sur votre zone de desserte.

Affectation en 2nde GT spécifiques, section européenne, LVC rares, arts

La plupart des enseignements optionnels se demandent au moment de l'**inscription** au lycée.

D'autres en revanche doivent figurer en **rang 1** de la liste de vœux :

- **sections européennes** : priorité absolue donnée aux élèves de secteur.
- **LVC rares** : ces enseignements peuvent être demandés indépendamment de la zone de desserte
- **STHR** : cette formation peut être demandée indépendamment de la zone de desserte
- **Sections internationales et bi-nationales** : ces sections peuvent être demandées indépendamment de la zone de desserte. Des évaluations linguistiques ou examens des dossiers scolaires sont organisés par les établissements d'accueil.
- **Arts** : recrutement spécifique via le PASS CCD pour l'option Culture et Création Design (6h). Pour les autres options artistiques (3h), le placer en rang 1 s'il est proposé dans un lycée de la zone de desserte, fiche spécifique à remplir dans le cas contraire.

Vous aurez l'information de votre sectorisation lors de la saisie des vœux dans les téléservices.

Le nombre de places dans ces options/sections étant limité, vous devez formuler des vœux de 2nde GT non contrainte sur un ou plusieurs lycées de votre zone desserte

La demande de dérogation

Lycées de secteur (pour les habitants de Saulx /Longjumeau /Champlan/ Ballainvilliers):

- Lycée Jacques Prévert à Longjumeau
- Lycée Edmond Michelet à Arpajon (pour Ballainvilliers uniquement)

Les familles peuvent faire une demande de dérogation pour une 2nde GT non contrainte dans un établissement en dehors de la zone de desserte.

Ces demandes sont traitées dans la limite des capacités d'accueil, après l'affectation des élèves relevant du secteur.

- **fiche spécifique à remplir et à rendre au chef d'établissement**
- **Des critères de priorités sont établis par le ministère (handicap, situation médicale, boursier, fratrie...)**

Information concernant votre zone de desserte :

<https://bv.ac-versailles.fr/rechetab/lycees-de-secteur-proximite.html>

L'affectation : quelques règles et principes de base

AFFECTATION : 2^{de} PROFESSIONNELLE/ 1^{ère} ANNEE DE CAP

Le barème académique prend en compte :

la classe d'origine

les résultats scolaires (matières coefficientées selon la spécialité demandée)

les bonifications éventuelles (Pass Pro)

AFFECTATION : 2^{de} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Sur le ou les lycée(s) de secteur (L'élève est affecté à partir de son secteur géographique d'habitation.)

Possibilité de choisir des enseignements optionnels lors de **l'inscription** au lycée

Avec des enseignements optionnels contraints : les zones de desserte des lycées peuvent être élargies

L'affectation en lycée général et technologique

AFFELNET

TYPE DE FORMATION	CRITERES D'AFFECTATION
<p align="center">2nde GT</p> <p><i>Pour les enseignements artistiques (arts plastiques, cinéma audiovisuel, musique, théâtre, histoire des arts, danse)</i></p>	<p align="center">En fonction du domicile</p> <p><i>Si le lycée de desserte ne propose pas cet enseignement, remplir une fiche remise par le collège pour sécuriser le parcours en fonction du projet de l'élève.</i></p>
<p align="center">- LV3 rares, faible diffusion (arabe, chinois, hébreu, japonais, russe)</p>	<p align="center">En fonction de l'évaluation des acquis, pas de demande de dérogation</p>
<p align="center">Sections européennes</p>	<p align="center">En fonction du domicile</p> <p><i>Si capacités d'accueil insuffisantes, prise en compte des évaluations LSU (socle+ évaluations périodiques 3ème)</i></p>
<p align="center">2nde avec option culture et création design (STD2A)</p>	<p align="center">Entretiens d'information (Pass CCD)) et évaluation des acquis</p>
<p align="center">Bac STMD (Tech. Musique et Danse) BT des métiers de la musique Bac Bi Nationaux Sections internationales</p>	<p align="center">Pré-sélection sur dossiers, commissions pédagogiques départementales</p>



Accueil > Élèves > Mon orientation > Le collège

Le collège

PARTAGER CETTE PAGE



Affelnet

La procédure automatisée d'affectation en lycée ou en lycée professionnel.

Les résultats
Élèves de l'académie de Versailles
Élèves quittant l'académie de Versailles
Élèves d'autres académies ou inscrits en C.F.A.
Liste des vœux
Besoin d'aide ?
Tutoriels vidéos

Affelnet 2016 : affectation des élèves en lycée ou en lycée professionnel.

L'académie de Versailles utilise une procédure informatisée "Affelnet", pour l'affectation des élèves dans certaines formations accessibles après la 3e, après le C.A.P. et après la seconde générale et technologique.

📄 Les principes généraux de l'affectation

Diaporama présenté lors des réunions départementales - février 2016 (format pdf).

Les résultats



Établissement hors académie ou n'ayant pas un accès direct à Affelnet Versailles, consultez ici les résultats de l'affectation.

Parents d'élèves, consultez ici les résultats de l'affectation.

L'identifiant national élève (I.N.E.) et la date de naissance de votre enfant vous seront demandés.

Si vous ne connaissez pas l'I.N.E. de votre enfant, son établissement actuel peut vous l'indiquer.

<http://www.ac-versailles.fr>

- « Formation, orientation »
- « Mon orientation : collège, lycée, enseignement sup »
- « Le collège : affelnet »

L'identifiant national élève (I.N.E.) et la date de naissance de votre enfant vous seront demandés.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

